

LA SOCIÉTÉ CANADIAN TIRE LIMITÉE
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
TROISIÈME TRIMESTRE DE 2020

Index des états financiers et notes annexes

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Bilans consolidés intermédiaires résumés (non audité)	3
États consolidés intermédiaires résumés du résultat net (non audité)	4
États consolidés intermédiaires résumés du résultat global (non audité)	5
Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie (non audité).....	6
États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres (non audité)	7

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

Note 1.	La Société et ses activités	8
Note 2.	Base d'établissement	8
Note 3.	Gestion du capital	12
Note 4.	Liquidités et financement.....	13
Note 5.	Secteurs opérationnels	13
Note 6.	Créances sur prêts	16
Note 7.	Dette à long terme	18
Note 8.	Capital social	19
Note 9.	Paievements fondés sur des actions	20
Note 10.	Produits.....	20
Note 11.	Coûts des activités génératrices de produits.....	21
Note 12.	Frais de vente, généraux et administratifs	22
Note 13.	Charges financières nettes.....	22
Note 14.	Impôt sur le résultat	23
Note 15.	Notes aux tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie	24
Note 16.	Instruments financiers	24
Note 17.	Éventualités	26

Bilans consolidés intermédiaires résumés

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Au 26 septembre 2020	Au 28 septembre 2019	Au 28 décembre 2019
ACTIF			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 15)	1 302,8 \$	226,2 \$	205,5 \$
Placements à court terme	402,2	233,3	201,7
Créances clients et autres débiteurs	917,7	1 004,9	938,3
Créances sur prêts (note 6)	4 975,0	5 598,2	5 813,8
Stocks de marchandises	2 505,1	2 611,1	2 212,9
Impôt sur le résultat à recouvrer	36,0	46,7	33,2
Charges payées d'avance et dépôts	179,7	165,3	139,3
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	15,6	7,2	10,6
Total des actifs courants	10 334,1	9 892,9	9 555,3
Créances à long terme et autres actifs	683,1	825,6	807,8
Placements à long terme	176,3	116,0	138,9
Goodwill et immobilisations incorporelles	2 331,3	2 275,6	2 414,3
Immeubles de placement	391,1	374,8	389,1
Immobilisations corporelles	4 247,1	4 219,8	4 283,3
Actifs au titre de droits d'utilisation	1 512,4	1 562,9	1 610,4
Impôt différé	297,5	347,8	319,2
Total de l'actif	19 972,9 \$	19 615,4 \$	19 518,3 \$
PASSIF			
Dettes bancaires (note 15)	6,8 \$	39,6 \$	10,4 \$
Dépôts	966,6	829,8	790,8
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	2 555,6	2 310,6	2 492,4
Provisions	169,3	164,8	190,2
Emprunts à court terme	563,9	909,6	450,0
Emprunts	552,4	659,3	621,5
Tranche courante des obligations locatives	355,7	316,2	335,3
Impôt à payer	100,2	66,5	72,6
Tranche courante de la dette à long terme	150,5	538,4	788,2
Total des passifs courants	5 421,0	5 834,8	5 751,4
Provisions à long terme	68,3	58,4	61,1
Dettes à long terme	4 114,8	3 978,8	3 730,2
Dépôts à long terme	2 282,4	1 666,5	1 653,4
Obligations locatives à long terme	1 719,1	1 861,1	1 871,0
Impôt différé	121,3	140,7	136,4
Autres passifs à long terme	789,6	779,7	810,1
Total du passif	14 516,5	14 320,0	14 013,6
CAPITAUX PROPRES			
Capital social (note 8)	593,5	588,8	588,0
Surplus d'apport	2,9	2,9	2,9
Cumul des autres éléments de (perte) globale	(203,4)	(138,0)	(129,9)
Bénéfices non distribués	3 732,3	3 539,6	3 729,6
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société Canadian Tire	4 125,3	3 993,3	4 190,6
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	1 331,1	1 302,1	1 314,1
Total des capitaux propres	5 456,4	5 295,4	5 504,7
Total du passif et des capitaux propres	19 972,9 \$	19 615,4 \$	19 518,3 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés du résultat net

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action) (non audité)	Pour les périodes de 13 semaines closes		Pour les périodes de 39 semaines closes	
	le 26 septembre 2020	le 28 septembre 2019	le 26 septembre 2020	le 28 septembre 2019
Produits (note 10)	3 986,4 \$	3 636,7 \$	9 996,5 \$	10 217,7 \$
Coûts des activités génératrices de produits (note 11)	2 639,6	2 408,1	6 769,8	6 846,9
Marge brute	1 346,8	1 228,6	3 226,7	3 370,8
Autres charges (produits)	5,6	17,9	29,8	(15,4)
Frais de vente, généraux et administratifs (note 12)	838,8	832,3	2 545,7	2 493,8
Charges financières nettes (note 13)	60,1	71,5	197,7	200,8
Bénéfice avant impôt	442,3	306,9	453,5	691,6
Impôt sur le résultat	116,0	79,2	112,7	162,7
Bénéfice net	326,3 \$	227,7 \$	340,8 \$	528,9 \$
Bénéfice net attribuable aux :				
Actionnaires de la Société Canadian Tire	296,3 \$	197,2 \$	263,0 \$	444,3 \$
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	30,0	30,5	77,8	84,6
	326,3 \$	227,7 \$	340,8 \$	528,9 \$
Bénéfice par action de base	4,87 \$	3,20 \$	4,32 \$	7,18 \$
Bénéfice par action dilué	4,84 \$	3,20 \$	4,30 \$	7,17 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote en circulation :				
De base	60 808 021	61 619 653	60 928 842	61 861 892
Dilué	61 185 383	61 678 957	61 101 887	61 930 350

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés du résultat global

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Pour les périodes de 13 semaines closes		Pour les périodes de 39 semaines closes	
	le 26 septembre 2020	le 28 septembre 2019	le 26 septembre 2020	le 28 septembre 2019
Bénéfice net	326,3 \$	227,7 \$	340,8 \$	528,9 \$
Autres éléments de (perte) globale, déduction faite de l'impôt				
Éléments qui pourront ultérieurement être reclassés en résultat net :				
(Pertes nettes) profits nets lié(e)s à la juste valeur sur les instruments de couverture conclus pour les couvertures de flux de trésorerie ne faisant pas l'objet d'un ajustement de base	(1,5)	0,2	(33,2)	(22,3)
Coût différé de la couverture ne faisant pas l'objet d'un ajustement de base – variations de la juste valeur de la valeur temps d'une option relativement à des éléments couverts liés à un intervalle de temps	3,9	(1,7)	(3,6)	(10,3)
Reclassement de la perte en résultat	0,5	0,9	1,0	0,3
Écart de change	(10,1)	(51,4)	(61,8)	(80,6)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net :				
(Pertes nettes) profits nets lié(e)s à la juste valeur sur les instruments de couverture conclus pour les couvertures de flux de trésorerie assujettis à l'ajustement de base	(25,8)	20,2	54,4	(36,7)
Autres éléments de (perte) globale	(33,0) \$	(31,8) \$	(43,2) \$	(149,6) \$
Autres éléments de (perte) bénéfice global(e) attribuables aux :				
Actionnaires de la Société Canadian Tire	(33,5) \$	(31,8) \$	(36,0) \$	(143,3) \$
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	0,5	—	(7,2)	(6,3)
	(33,0) \$	(31,8) \$	(43,2) \$	(149,6) \$
Bénéfice global	293,3 \$	195,9 \$	297,6 \$	379,3 \$
Bénéfice global attribuable aux :				
Actionnaires de la Société Canadian Tire	262,8 \$	165,4 \$	227,0 \$	301,0 \$
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	30,5	30,5	70,6	78,3
	293,3 \$	195,9 \$	297,6 \$	379,3 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Pour les périodes de 13 semaines closes		Pour les périodes de 39 semaines closes	
	le 26 septembre 2020	le 28 septembre 2019	le 26 septembre 2020	le 28 septembre 2019
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Activités d'exploitation				
Bénéfice net	326,3 \$	227,7 \$	340,8 \$	528,9 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :				
Amortissement des immobilisations corporelles, des immeubles de placement, d'actifs détenus en vue de la vente et d'actifs au titre de droits d'utilisation (notes 11 et 12)	144,4	136,0	435,1	402,9
Perte de valeur des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation et des immobilisations incorporelles (note 2)	—	—	27,9	0,6
Impôt sur le résultat	116,0	79,2	112,7	162,7
Charges financières nettes (note 13)	60,1	71,5	197,7	200,8
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 12)	26,9	27,5	84,8	80,9
Perte (profit) à la cession d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement, d'actifs détenus en vue de la vente et d'actifs au titre de droits d'utilisation	2,9	2,4	(5,9)	(27,1)
Total, à l'exception des éléments suivants :	676,6	544,3	1 193,1	1 349,7
Intérêts versés	(72,7)	(87,8)	(217,3)	(250,7)
Intérêts reçus	4,0	13,1	12,4	22,1
Impôt sur le résultat payé	(64,3)	(29,0)	(69,8)	(276,2)
Variation des créances sur prêts	192,1	(51,7)	934,8	(89,1)
Variation du fonds de roulement d'exploitation et autres	(247,5)	(486,0)	(173,0)	(775,0)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	488,2	(97,1)	1 680,2	(19,2)
Activités d'investissement				
Entrées d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(54,8)	(105,2)	(189,0)	(261,8)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(55,4)	(46,7)	(103,2)	(160,2)
Total des entrées	(110,2)	(151,9)	(292,2)	(422,0)
Acquisition de placements à court terme	(307,4)	(105,0)	(467,4)	(256,1)
Produit à l'échéance et à la cession de placements à court terme	106,7	113,2	296,8	252,9
Produit de la cession d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placements et d'actifs détenus en vue de la vente	1,9	(0,6)	3,5	17,7
Paiements de loyers au titre de contrats de sous-location sous forme de contrats de location-financement (sur le capital)	4,2	5,2	12,6	12,8
Acquisition de placements à long terme et autres	(21,6)	(10,0)	(68,8)	(10,0)
Flux de trésorerie (affectés aux) activités d'investissement	(326,4)	(149,1)	(515,5)	(404,7)
Activités de financement				
Dividendes versés	(65,4)	(60,7)	(197,4)	(181,8)
Distributions payées à des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(24,2)	(19,9)	(65,5)	(58,9)
Total des dividendes et des distributions payés	(89,6)	(80,6)	(262,9)	(240,7)
Émission nette de titres d'emprunt à court terme	175,0	340,7	113,9	531,5
Émission de titres d'emprunt	13,6	76,4	164,7	226,8
Remboursement de titres d'emprunt	(73,5)	(82,4)	(233,7)	(222,1)
Émission de titres d'emprunt à long terme	480,0	—	1 198,6	570,9
Remboursement sur la dette à long terme	(1 450,1)	(500,1)	(1 450,7)	(500,7)
Paiement d'obligations locatives (sur le capital)	(84,5)	(62,0)	(254,6)	(231,5)
Paiement des coûts de transaction liés à la dette à long terme	(1,9)	(0,5)	(2,2)	(2,6)
Rachat d'actions	(3,7)	(11,5)	(107,9)	(207,2)
Produit de la cession partielle d'une participation dans CT REIT	—	142,6	—	142,6
Produit net de l'émission de parts de fiducie à des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	—	86,3	—	86,3
Paiements liés aux instruments financiers	(15,6)	(5,4)	(30,4)	(35,3)
Variation des dépôts	192,7	(51,3)	801,4	22,1
Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités de financement	(857,6)	(147,8)	(63,8)	140,1
Flux de trésorerie (utilisés) générés au cours de la période	(695,8)	(394,0)	1 100,9	(283,8)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire, au début	1 991,8	580,6	195,1	470,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire, à la fin	1 296,0 \$	186,6 \$	1 296,0 \$	186,6 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Total du cumul des autres éléments de bénéfice (perte) global(e)					Bénéfices non distribués	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société Canadian Tire	Capitaux propres attribuables aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital social	Surplus d'apport	Couvertures des flux de trésorerie	Écart de change	Total du cumul des autres éléments de bénéfice (perte) global(e)				
Solde au 28 décembre 2019	588,0	2,9	(28,3)	(101,6)	(129,9)	3 729,6	4 190,6	1 314,1	5 504,7
Bénéfice net	—	—	—	—	—	263,0	263,0	77,8	340,8
Autres éléments de bénéfice (perte) global(e)	—	—	25,8	(61,8)	(36,0)	—	(36,0)	(7,2)	(43,2)
Total du bénéfice (de la perte) global(e)	—	—	25,8	(61,8)	(36,0)	263,0	227,0	70,6	297,6
Transferts des (profits) liés aux couvertures de flux de trésorerie dans les actifs non financiers	—	—	(37,5)	—	(37,5)	—	(37,5)	—	(37,5)
Apports des/distributions aux actionnaires de la Société Canadian Tire									
Émission d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 8)	10,6	—	—	—	—	—	10,6	—	10,6
Rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 8)	(107,1)	—	—	—	—	—	(107,1)	—	(107,1)
Reprise de la charge à payer au titre de l'engagement relatif au programme de rachat d'actions automatique (note 8)	3,0	—	—	—	—	46,1	49,1	—	49,1
Excédent du prix de rachat sur le coût moyen (note 8)	99,0	—	—	—	—	(99,0)	—	—	—
Dividendes	—	—	—	—	—	(207,4)	(207,4)	—	(207,4)
Apports des/distributions aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle									
Émission de parts de fiducie à des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, déduction faite des coûts de transaction	—	—	—	—	—	—	—	12,1	12,1
Distributions et dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	(65,7)	(65,7)
Total des apports et des distributions	5,5	—	(37,5)	—	(37,5)	(260,3)	(292,3)	(53,6)	(345,9)
Solde au 26 septembre 2020	593,5 \$	2,9 \$	(40,0) \$	(163,4) \$	(203,4) \$	3 732,3 \$	4 125,3 \$	1 331,1 \$	5 456,4 \$

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Total du cumul des autres éléments de bénéfice (perte) global(e)					Bénéfices non distribués	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société Canadian Tire	Capitaux propres attribuables aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital social	Surplus d'apport	Couvertures des flux de trésorerie	Écart de change	Total du cumul des autres éléments de bénéfice (perte) global(e)				
Au 30 décembre 2018, tel qu'il a été présenté antérieurement	591,5 \$	2,9 \$	92,0 \$	(40,9) \$	51,1 \$	3 720,7 \$	4 366,2 \$	1 048,8 \$	5 415,0 \$
Ajustements transitoires – IFRS 16	—	—	—	—	—	(246,9)	(246,9)	(0,1)	(247,0)
Solde retraité au 30 décembre 2018	591,5	2,9	92,0	(40,9)	51,1	3 473,8	4 119,3	1 048,7	5 168,0
Bénéfice net	—	—	—	—	—	444,3	444,3	84,6	528,9
Autres éléments de (perte) globale	—	—	(62,7)	(80,6)	(143,3)	—	(143,3)	(6,3)	(149,6)
Total (de la perte) du bénéfice global(e)	—	—	(62,7)	(80,6)	(143,3)	444,3	301,0	78,3	379,3
Transferts des (profits) liés aux couvertures de flux de trésorerie dans les actifs non financiers	—	—	(45,8)	—	(45,8)	—	(45,8)	—	(45,8)
Apports des/distributions aux actionnaires de la Société Canadian Tire									
Émission d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 8)	11,0	—	—	—	—	—	11,0	—	11,0
Rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 8)	(200,7)	—	—	—	—	—	(200,7)	—	(200,7)
Excédent du prix de rachat sur le coût moyen (note 8)	187,0	—	—	—	—	(187,0)	—	—	—
Dividendes	—	—	—	—	—	(191,5)	(191,5)	—	(191,5)
Apports des/distributions aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle									
Vente de titres de participation dans les activités de CT REIT, déduction faite des coûts de transaction	—	—	—	—	—	—	—	142,7	142,7
Émission de parts de fiducie à des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, déduction faite des coûts de transaction	—	—	—	—	—	—	—	92,7	92,7
Distributions et dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	(60,3)	(60,3)
Total des apports et des distributions	(2,7)	—	(45,8)	—	(45,8)	(378,5)	(427,0)	175,1	(251,9)
Solde au 28 septembre 2019	588,8 \$	2,9 \$	(16,5) \$	(121,5) \$	(138,0) \$	3 539,6 \$	3 993,3 \$	1 302,1 \$	5 295,4 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

1. La Société et ses activités

La Société Canadian Tire Limitée est une société ouverte canadienne principalement présente au Canada. Son siège social est situé au 2180, rue Yonge, Toronto (Ontario) M4P 2V8, Canada. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CTC, CTC.A). Dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés, La Société Canadian Tire Limitée et les entités qu'elle contrôle sont collectivement appelées la « Société » ou la « Société Canadian Tire ».

La Société est constituée de trois principaux secteurs d'activités commerciales, qui offrent un grand éventail de produits et de services de détail, y compris des articles d'usage courant, des vêtements, des articles de sport, de l'essence, des Services Financiers, dont une banque, et des activités immobilières. La note 5 donne le détail des trois secteurs opérationnels à présenter de la Société.

Le bénéfice net trimestriel et les produits sont touchés par la nature saisonnière des activités. Le quatrième trimestre génère habituellement l'apport le plus important aux produits et au bénéfice, et le premier trimestre, l'apport le moins important.

Le présent document contient des noms commerciaux, des marques de commerce et des marques de service de la Société et d'autres organisations, qui sont toutes la propriété de leur propriétaire respectif. À des fins pratiques, les noms commerciaux, les marques de commerce et les marques de service mentionnés dans ce document ne portent pas les symboles ^{MD} ou ^{MC}.

2. Base d'établissement

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés (les « états financiers intermédiaires ») pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 26 septembre 2020 (et les résultats comparatifs pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 28 septembre 2019) ont été préparés selon la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, et, par conséquent, ne contiennent pas toutes les informations à fournir exigées par les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »). Les présents états financiers intermédiaires doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés et notes annexes de 2019 de la Société, et ils ont été préparés au moyen des mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 3 des états financiers consolidés et notes annexes de 2019 de la Société.

La publication des présents états financiers intermédiaires a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 4 novembre 2020.

Mode de présentation

Les états financiers intermédiaires ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour ce qui est des éléments suivants, qui ont été évalués à la juste valeur :

- les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net;
- les instruments financiers dérivés;
- les passifs au titre des régimes de paiements fondés sur des actions;
- la comptabilisation initiale des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.

De plus, l'obligation au titre des prestations définies des avantages postérieurs à l'emploi est comptabilisée à sa valeur actualisée.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens (« \$ CA »), soit la monnaie fonctionnelle de la Société. Chaque filiale étrangère de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle, et les éléments de chaque filiale étrangère inclus dans les états financiers consolidés sont évalués selon cette monnaie fonctionnelle. Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture, et les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période. Les profits et les pertes de change sont comptabilisés à titre de composante des capitaux propres. Au moment de la cession d'un établissement à l'étranger, ou de la perte du contrôle, la composante du cumul des autres éléments du résultat global liée à l'établissement à l'étranger est reclassée en résultat net.

Jugements et estimations

La préparation de ces états financiers intermédiaires en vertu d'IAS 34 exige que la direction formule des jugements et procède à des estimations qui influent sur les éléments suivants :

- l'application des méthodes comptables;
- les montants présentés de l'actif et du passif;
- la présentation des actifs et des passifs éventuels;
- les montants des produits et des charges comptabilisés pendant la période de présentation de l'information financière.

Les résultats réels peuvent différer des estimations présentées dans les états financiers intermédiaires.

Des jugements sont formulés lors de la sélection et de l'évaluation des méthodes comptables de la Société. Les estimations servent principalement à déterminer l'évaluation des transactions et des soldes constatés. Les estimations se fondent sur l'expérience antérieure et sur d'autres facteurs, y compris les attentes relatives aux événements futurs qui semblent raisonnables compte tenu des circonstances. Les jugements et les estimations sont souvent interreliés. Les jugements et les estimations de la Société sont réévalués de façon continue afin de déterminer s'ils demeurent pertinents. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée et au cours des périodes ultérieures touchées par la révision.

Le 12 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'éclosion de coronavirus (« COVID-19 ») constituait une pandémie. Il existe une incertitude importante quant à la portée et à la durée de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les activités de la Société. La portée de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les jugements et les estimations décrits à la note 2 des états financiers consolidés et notes annexes de 2019 de la Société dépendra des développements futurs, qui sont grandement incertains et ne peuvent être anticipés.

Au deuxième trimestre de 2020, certaines enseignes de la Société présentaient des indicateurs de dépréciation en raison des changements défavorables dans la conjoncture économique résultant de la pandémie de COVID-19. Par conséquent, la direction a effectué des tests de dépréciation des immeubles de placement, des actifs au titre de droits d'utilisation, des immobilisations corporelles, du goodwill et des immobilisations incorporelles de la Société pour ces enseignes.

IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, exige des sociétés qu'elles évaluent la valeur recouvrable des actifs, soit la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. Les hypothèses clés utilisées pour les tests de dépréciation de la Société comprennent le coût moyen pondéré du capital ou les taux d'actualisation, les taux de croissance, les taux de croissance finaux et les variations attendues des flux de trésorerie. Une perte de valeur a été comptabilisée lorsque la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») était inférieure à la valeur comptable.

À la suite de ces tests de dépréciation, la Société a comptabilisé au deuxième trimestre de 2020 une charge pour perte de valeur de 27,9 millions de dollars, ce qui reflète les défis économiques globaux découlant de la COVID-19 ayant une incidence sur le calendrier de certaines stratégies de croissance, sur les flux de trésorerie futurs et sur le taux d'actualisation lié à Musto, la marque d'articles pour la voile de la Société, et de certains magasins SportChek (actifs au titre de droits d'utilisation et aux immobilisations corporelles). La charge pour perte de valeur a été comptabilisée au poste Autres charges (produits) des comptes consolidés intermédiaires de résultat.

Aucune perte de valeur additionnelle n'a dû être comptabilisée au troisième trimestre de 2020. La direction continuera de surveiller pour chacune de ses enseignes les changements dans le contexte commercial qui pourraient avoir une incidence sur les valeurs recouvrables dans les périodes futures. Les valeurs recouvrables dépendent de la croissance continue des produits et des flux de trésorerie tirés des activités commerciales et pourraient être touchées par la capacité de la Société à réaliser ses objectifs de croissance au Canada et à l'international. Les événements et les circonstances qui pourraient entraîner des changements dans les hypothèses et les jugements clés sous-jacents utilisés dans les tests de dépréciation, et donc avoir une incidence sur les valeurs recouvrables, comprennent, sans s'y limiter, l'ampleur, la durée et l'incidence de la COVID-19 sur l'économie, y compris les mesures adoptées par les autorités gouvernementales ou publiques en réaction à la pandémie; les conditions macroéconomiques défavorables; la volatilité des marchés des titres de capitaux propres et de créance, ce qui pourrait entraîner la hausse des taux d'actualisation; les conditions actuelles et futures en matière de concurrence et la position de la Société dans l'environnement concurrentiel; les attentes quant à la capacité de la Société à disposer de liquidités suffisantes; ainsi que les changements de comportement des consommateurs. On s'attend à l'heure actuelle à ce que les valeurs recouvrables de chacune de nos enseignes soient supérieures aux valeurs comptables, tout comme elles l'ont été par le passé. Cependant, si les hypothèses ne se réalisent pas, il

est possible que des charges pour perte de valeur additionnelles doivent être comptabilisées dans l'avenir. Conformément à sa politique, la Société soumettra les immeubles de placement, les actifs au titre de droits d'utilisation, les immobilisations corporelles, le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée de toutes les UGT à un test de dépréciation annuel au quatrième trimestre de 2020.

La COVID-19 a également eu une incidence sur les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur de l'instrument financier rachetable et l'information prospective utilisée pour estimer les corrections de valeur pour créances sur prêts à l'égard des créances sur cartes de crédit. Les changements apportés aux hypothèses et aux données d'entrée n'ont pas eu d'incidence sur les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés, sauf en ce qui concerne les corrections de valeur à l'égard des créances sur cartes de crédit, comme il est expliqué à la note 6.

La direction continuera de surveiller et d'évaluer l'incidence de la pandémie sur ses jugements, ses estimations, ses méthodes comptables et les montants comptabilisés dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés, y compris, sans s'y limiter, la dépréciation des actifs et des instruments financiers, la juste valeur des instruments financiers rachetables et les créances sur prêts.

La note 2 des états financiers consolidés et notes annexes de 2019 de la Société décrit les méthodes comptables qui font l'objet de jugements et d'estimations et dont l'incidence sur les montants comptabilisés dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés pourrait être importante de l'avis de la Société.

Normes, modifications et interprétations publiées et adoptées

Réforme des taux d'intérêt de référence – phase 1 (modifications à IFRS 9, à IAS 39 et à IFRS 7)

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2020, la Société a adopté la *Réforme des taux d'intérêt de référence : modifications à IFRS 9, à IAS 39 et à IFRS 7*, qui a été publiée en septembre 2019. Les modifications prévoient un allègement pendant la période d'incertitude découlant du retrait graduel des taux d'intérêt de référence (notamment les taux interbancaires offerts [« TIO »]).

La Société conclut des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque de taux d'intérêt relatif aux paiements d'intérêts futurs lors d'émissions de titres d'emprunt et de dépôts. La Société conclut également des instruments financiers dérivés de type swaptions qui procurent l'option de conclure un swap de taux d'intérêt dans le cadre de la stratégie de la Société visant à gérer son exposition au risque de taux d'intérêt quant aux paiements d'intérêts futurs lors d'émissions de titres d'emprunt et de dépôts. Lorsque la comptabilité de couverture peut s'appliquer, la Société comptabilise ces dérivés à titre de couvertures de flux de trésorerie.

Les relations de couverture de la Société sont fortement exposées au Canadian Dollar Offered Rate (« CDOR »). Dans le cadre de la réforme des TIO, le taux CDOR pourrait être abandonné, faire l'objet de changements de méthodologie ou devenir indisponible. La Banque du Canada a constitué le groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien (« TARCOM ») pour définir et s'attacher à élaborer un nouveau taux de référence sans risque pour les opérations en dollars canadiens. Le taux des opérations de pension à un jour (« CORRA ») a été recommandé comme solution de rechange au taux CDOR. Déjà disponible dans le marché, le taux CORRA est en cours d'amélioration et de réforme par son administrateur, la Banque du Canada. Compte tenu de ces changements, il existe de l'incertitude quant au calendrier et aux méthodes de transition des instruments financiers touchés par ceux-ci, ainsi que pour déterminer si les relations de couverture couvrant la variabilité des flux de trésorerie résultant de changements aux TIO continuent de répondre aux critères d'applicabilité de la comptabilité de couverture. Ces modifications adoptées visent notamment les exigences relatives à la comptabilisation de couverture, en permettant à la Société de présumer que le taux d'intérêt de référence sur lequel sont fondés les flux de trésorerie couverts et les flux de trésorerie de l'instrument de couverture ne serait pas modifié à la suite de la réforme des TIO, autorisant ainsi le maintien de la comptabilité de couverture.

La direction surveille de près les relations de couverture concernées par les changements possibles au taux CDOR et son remplacement potentiel par un nouveau taux de référence sans risque pour les opérations en dollars canadiens. Si les taux sans risque nouveaux ou révisés diffèrent des taux de référence antérieurs, des stratégies de couvertures nouvelles ou révisées pourraient être nécessaires pour mieux harmoniser les dérivés désignés comme instruments de couverture et les éléments couverts. Toutefois, étant donné l'incertitude des marchés, l'évaluation de l'incidence sur les stratégies de couverture de la Société et ses plans d'atténuation ne fait que commencer.

L'application obligatoire des modifications cesse au moment où l'incertitude au sujet de l'échéance ou du montant des flux de trésorerie découlant de la réforme des taux d'intérêt de référence ne subsiste plus ou lorsqu'il est mis fin à la relation de couverture, selon la première occurrence.

Les méthodes comptables décrites à la note 3 des états financiers consolidés de 2019 de la Société continuent de s'appliquer pour les éléments de comptabilité de couverture qui ne sont pas visés par les modifications et pour les couvertures qui ne sont pas directement concernées par la réforme des TIO.

Normes, modifications et interprétations publiées mais non encore adoptées

Les nouvelles normes, modifications et interprétations suivantes ont été publiées, mais elles ne sont pas en vigueur pour l'exercice se clôturant le 2 janvier 2021 et, par conséquent, n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers intermédiaires.

Contrats d'assurance

En mai 2017, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (« IFRS 17 »), qui remplace IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et qui établit un nouveau modèle de comptabilisation des obligations au titre des contrats d'assurance, des produits tirés des primes et des charges liées aux réclamations. IFRS 17 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. En juin 2020, l'IASB a publié des modifications à IFRS 17 afin de répondre à des préoccupations et à des enjeux liés à la mise en œuvre cernés après la publication d'IFRS 17 en 2017. Ces modifications comprenaient également le report de deux ans de la date d'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2023. L'adoption anticipée est permise. La Société évalue l'incidence potentielle de cette norme.

Classement des passifs en tant que passifs courants ou passifs non courants (modifications à IAS 1)

En janvier 2020, l'IASB a publié le *Classement des passifs en tant que passifs courants ou passifs non courants*, qui modifie IAS 1, *Présentation des états financiers*. Les modifications de portée limitée touchent uniquement la présentation des passifs dans l'état de la situation financière, et non les montants ou le moment de leur comptabilisation. Ces modifications clarifient que le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants est fondé sur les droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière et que le classement n'est pas touché par les attentes quant à l'exercice du droit de l'entité de différer le règlement d'un passif. Elles établissent également la définition de règlement pour préciser que, par règlement, on entend le transfert à l'autre partie d'éléments de trésorerie, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou de services. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. L'application anticipée est permise. La Société évalue l'incidence potentielle de ces modifications. En juillet 2020, en raison de la COVID-19, l'IASB a reporté la date d'entrée en vigueur de un an afin d'accorder plus de temps aux sociétés pour la mise en œuvre des changements de classement résultant des modifications.

Modifications à IFRS 16, Contrats de location – allègements de loyer liés à la COVID-19

En mai 2020, l'IASB a publié une modification à IFRS 16, *Contrats de location*, afin de faciliter la comptabilisation par les preneurs des allègements de loyer liés à la COVID-19 comme les congés de loyer et les réductions temporaires de loyer. Aux termes de cette modification, les preneurs n'ont pas à considérer les contrats de location individuellement pour déterminer si les allègements de loyer accordés en tant que conséquence directe de la pandémie de COVID-19 constituent une modification de contrat de location, et elle permet aux preneurs de comptabiliser ces allègements comme s'ils n'étaient pas des modifications de contrats de location. La modification s'applique aux allègements de loyer visant la réduction de paiements de loyers exigibles au plus tard le 30 juin 2021. Elle est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juin 2020, et l'application anticipée est permise. La Société évalue l'incidence potentielle de cette modification.

Améliorations annuelles 2018-2020 et modifications de portée limitée

En mai 2020, l'IASB a publié des modifications de portée limitée visant trois normes (IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, IAS 16, *Immobilisations corporelles*, et IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*), ainsi que les améliorations annuelles 2018-2020. Ces modifications visent à clarifier le libellé ou à corriger des conséquences mineures, des incohérences ou des erreurs entre les exigences contenues dans ces normes. La Société évalue l'incidence potentielle de ces modifications de portée limitée. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022.

Réforme des taux d'intérêt de référence – phase 2 (modifications à IFRS 9, à IAS 39, à IFRS 7, à IFRS 4 et à IFRS 16)

En août 2020, à l'achèvement des modifications aux normes IFRS relatives à la réforme des TIO, l'IASB a publié la *Réforme des taux d'intérêt de référence – phase 2, modifications à IFRS 9, à IAS 39, à IFRS 7, à IFRS 4 et à IFRS 16* (les « modifications de la phase 2 »). En ce qui concerne les changements aux instruments financiers qui sont directement requis par la réforme des TIO, les modifications de la phase 2 prévoient essentiellement : i) une mesure de simplification pour comptabiliser un changement dans la base permettant de déterminer les flux de trésorerie contractuels d'un actif financier ou d'un passif financier qui est requis aux termes de la réforme des TIO, sous forme de révision du taux d'intérêt effectif de l'actif financier ou du passif financier; ii) des exceptions aux dispositions relatives à la comptabilité de couverture prévoyant un allègement à la cessation de relations de couverture en raison de changements à la documentation requis aux termes de la réforme des TIO; et iii) certaines informations à fournir supplémentaires à propos de l'exposition de la Société à des risques découlant de la réforme des TIO et des activités de gestion des risques connexes.

IFRS 16 a également été modifiée pour prévoir une exception temporaire visant les situations où des contrats de location qui font mention d'un TIO particulier devront être modifiés en raison de la réforme des TIO. Les preneurs doivent réévaluer leurs obligations locatives comme pour tout autre changement d'estimation, plutôt que par l'entremise d'une modification du contrat de location. Le montant résultant de la réévaluation est comptabilisé à titre d'ajustement de l'actif au titre du droit d'utilisation.

Les modifications de la phase 2 sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021, et l'adoption anticipée est permise. La Société évalue l'incidence potentielle de ces modifications.

3. Gestion du capital

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- le maintien de liquidités suffisantes afin de remplir ses obligations financières et de mener à bien ses plans stratégiques et opérationnels;
- le maintien de réserves de liquidités saines et d'un bon accès au capital;
- la réduction du coût du capital après impôt tout en prenant en considération les risques et les conditions actuels et futurs sur les plans de l'industrie, du marché et de l'économie.

La Société gère sa structure du capital à long terme de manière à optimiser l'équilibre entre l'efficacité du capital, la souplesse financière et l'atténuation des risques. La direction calcule ses mesures du crédit afin de simuler les méthodes employées par les agences de notation de crédit et d'autres intervenants du marché, sur une base courante et prospective. Pour évaluer l'efficacité avec laquelle elle gère son capital, la direction surveille ces mesures en fonction de la fourchette cible pour la notation.

Dans le contexte actuel sur les plans de l'économie, de l'exploitation et des marchés boursiers, on observe une importance accrue accordée aux liquidités et à la gestion du capital. La direction veille à s'assurer d'avoir des liquidités suffisantes, tant par le maintien d'un bilan solide que par l'accès au capital.

Au 26 septembre 2020, la Société était en conformité avec toutes les clauses restrictives financières liées à ses ententes d'emprunt existantes. La Société estime qu'elle dispose d'une souplesse suffisante dans le contexte actuel de la COVID-19 pour soutenir la croissance de ses activités, tout en continuant à respecter les clauses restrictives financières.

Helly Hansen est tenue de se conformer aux clauses restrictives établies en vertu de ses conventions de crédit bancaire, et elle respectait toutes les clauses restrictives financières aux termes de ces conventions au 26 septembre 2020.

CT Real Estate Investment Trust (la Fiducie de placement immobilier CT, « CT REIT ») est tenue de se conformer aux clauses restrictives établies en vertu de l'acte de fiducie, de la convention de crédit bancaire et de la déclaration de fiducie et elle respectait toutes les clauses restrictives financières aux termes de celles-ci au 26 septembre 2020.

En outre, la Société est tenue de se conformer aux exigences réglementaires en matière de capital se rapportant aux activités de la Banque Canadian Tire (la « BCT » ou la « Banque »), sa banque à charte fédérale, à d'autres exigences réglementaires qui ont une incidence sur ses activités commerciales et à certaines clauses restrictives établies en vertu de sa convention de crédit bancaire. Au 26 septembre 2020, la BCT respectait toutes les lignes directrices concernant le capital réglementaire établies par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le « BSIF ») et toutes les clauses restrictives financières aux termes de sa convention de crédit bancaire.

4. Liquidités et financement

Au deuxième trimestre de 2020, la Société a obtenu une facilité de crédit bancaire engagée de un an de 710 millions de dollars auprès de cinq institutions financières canadiennes. La nouvelle facilité arrive à échéance le 30 mars 2021.

Au 26 septembre 2020, la Société (excluant Helly Hansen) n'avait prélevé aucun montant sur ses marges bancaires engagées et avait du papier commercial libellé en dollars américains équivalant à 210,2 millions de dollars canadiens (157 millions de dollars américains). Helly Hansen avait des emprunts impayés équivalant à un total de 57,0 millions de dollars canadiens en vertu de sa marge de crédit bancaire engagée (180 millions de couronnes norvégiennes [« NOK »]) et de sa facilité d'affacturage (227,6 millions NOK). CT REIT n'avait aucun emprunt en cours en vertu de sa marge de crédit bancaire engagée.

Au 26 septembre 2020, Glacier Credit Card Trust (« GCCT ») avait du papier commercial adossé à des actifs en cours pour un montant de 296,8 millions de dollars, et aucun billet en cours en vertu des facilités d'achat de billets engagées des Services Financiers. La BCT n'avait aucun emprunt impayé en vertu de sa marge de crédit bancaire engagée.

5. Secteurs opérationnels

La Société possède trois secteurs opérationnels à présenter : les secteurs Détail, CT REIT et Services Financiers. Les secteurs opérationnels à présenter sont des unités commerciales stratégiques qui offrent différents produits et services. Ils sont gérés séparément en raison de leur nature distincte. Les activités de chacun des secteurs à présenter de la Société sont détaillées comme suit :

- Les activités de détail sont menées sous de nombreuses enseignes, notamment Canadian Tire, les postes d'essence Canadian Tire (la « Division pétrolière »), Mark's, PartSource, Helly Hansen, Party City au Canada et diverses enseignes SportChek. Les activités de détail comprennent également le programme de prêts aux marchands (la partie [le silo] de Franchise Trust qui octroie des prêts aux marchands). Les activités liées à l'immobilier ne concernant pas CT REIT sont incluses dans le secteur Détail.
- CT REIT est un fonds de placement immobilier à capital fixe non constitué en personne morale. CT REIT détient un portefeuille d'immeubles répartis géographiquement principalement constitué de magasins sous l'enseigne Canadian Tire, d'immeubles de commerce de détail dont Canadian Tire est le locataire clé, d'un immeuble commercial à usage mixte et de centres de distribution.
- Les Services Financiers émettent les cartes de crédit de la marque Triangle de Canadian Tire, soit les cartes de crédit Mastercard Triangle, World Mastercard Triangle et World Elite Mastercard Triangle. Les Services Financiers offrent également les produits Mastercard Advantage Remise et Mastercard Advantage Essence, des produits d'assurance et de garantie, et fournissent des services de règlement aux entreprises liées de la Société. Les Services Financiers comprennent la BCT, une institution financière réglementée en vertu des lois fédérales qui gère et finance les portefeuilles de cartes Mastercard et de cartes personnelles des clients de la Société, de même qu'un ensemble existant de prêts au titre de marges de crédit de marque Canadian Tire. La BCT offre également des comptes d'épargne à taux d'intérêt élevé, des comptes d'épargne libre d'impôt (« CELI ») et des dépôts de certificats de placement garanti (« CPG »), directement et par l'entremise de courtiers indépendants. Les Services Financiers comprennent GCCT, une entité structurée établie dans le but d'acheter des participations en copropriété dans les créances sur cartes de crédit de la Société. GCCT émet des titres d'emprunt au profit d'investisseurs indépendants pour financer ses acquisitions.

Le rendement est évalué selon le résultat avant impôt du secteur, tel qu'il figure dans les rapports internes de la direction. La direction a déterminé que cette mesure est la plus pertinente pour évaluer les résultats des secteurs et pour affecter les ressources. Le tableau suivant détaille les informations concernant les résultats de chaque secteur opérationnel à présenter.

Pour les périodes de 13 semaines closes										
(en millions de dollars canadiens)	le 26 septembre 2020					le 28 septembre 2019				
	Détail	CT REIT	Services Financiers	Éliminations et ajustements	Total	Détail	CT REIT	Services Financiers	Éliminations et ajustements	Total
Produits externes	3 684,2	\$ 12,6	\$ 291,4	(1,8)	\$ 3 986,4	\$ 3 295,5	\$ 13,2	\$ 332,1	(4,1)	\$ 3 636,7
Produits intersociétés	0,6	110,6	9,9	(121,1)	—	0,8	108,5	10,9	(120,2)	—
Total des produits	3 684,8	123,2	301,3	(122,9)	3 986,4	3 296,3	121,7	343,0	(124,3)	3 636,7
Coûts des activités génératrices de produits	2 523,4	—	133,7	(17,5)	2 639,6	2 273,3	—	154,3	(19,5)	2 408,1
Marge brute	1 161,4	123,2	167,6	(105,4)	1 346,8	1 023,0	121,7	188,7	(104,8)	1 228,6
Autres (produits) charges	(26,2)	—	0,2	31,6	5,6	(13,3)	—	0,9	30,3	17,9
Frais de vente, généraux et administratifs	810,3	28,4	77,5	(77,4)	838,8	802,1	27,2	79,1	(76,1)	832,3
Charges financières nettes (produits financiers nets)	51,1	26,3	(0,6)	(16,7)	60,1	63,6	27,4	(0,2)	(19,3)	71,5
Perte (profit) lié(e) à la juste valeur sur les immeubles de placement	—	4,4	—	(4,4)	—	—	(13,0)	—	13,0	—
Bénéfice avant impôt	326,2	\$ 64,1	\$ 90,5	(38,5)	\$ 442,3	\$ 170,6	\$ 80,1	\$ 108,9	(52,7)	\$ 306,9
Éléments inclus ci-dessus :										
Amortissements	212,5	\$ —	\$ 3,3	(44,5)	\$ 171,3	203,5	\$ —	\$ 3,3	(43,3)	\$ 163,5
Produits d'intérêts	20,6	—	255,4	(16,1)	259,9	24,6	0,1	286,1	(17,1)	293,7
Charges d'intérêts	69,1	26,3	38,1	(49,3)	84,2	83,0	27,5	36,4	(52,5)	94,4

Pour les périodes de 39 semaines closes										
(en millions de dollars canadiens)	le 26 septembre 2020					le 28 septembre 2019				
	Détail	CT REIT	Services Financiers	Éliminations et ajustements	Total	Détail	CT REIT	Services Financiers	Éliminations et ajustements	Total
Produits externes	9 036,0	\$ 39,8	\$ 927,4	(6,7)	\$ 9 996,5	\$ 9 216,8	\$ 38,2	\$ 972,1	(9,4)	\$ 10 217,7
Produits intersociétés	1,8	335,7	25,7	(363,2)	—	3,8	327,1	29,0	(359,9)	—
Total des produits	9 037,8	375,5	953,1	(369,9)	9 996,5	9 220,6	365,3	1 001,1	(369,3)	10 217,7
Coûts des activités génératrices de produits	6 309,4	—	514,0	(53,6)	6 769,8	6 449,0	—	450,4	(52,5)	6 846,9
Marge brute	2 728,4	375,5	439,1	(316,3)	3 226,7	2 771,6	365,3	550,7	(316,8)	3 370,8
Autres (produits) charges	(60,7)	—	0,8	89,7	29,8	(110,5)	—	1,4	93,7	(15,4)
Frais de vente, généraux et administratifs	2 459,1	92,0	227,7	(233,1)	2 545,7	2 403,6	90,0	233,2	(233,0)	2 493,8
Charges financières nettes (produits financiers nets)	169,6	80,7	(1,1)	(51,5)	197,7	182,3	81,7	(0,7)	(62,5)	200,8
Perte (profit) lié(e) à la juste valeur sur les immeubles de placement	—	33,5	—	(33,5)	—	—	(36,7)	—	36,7	—
Bénéfice avant impôt	160,4	\$ 169,3	\$ 211,7	(87,9)	\$ 453,5	\$ 296,2	\$ 230,3	\$ 316,8	(151,7)	\$ 691,6
Éléments inclus ci-dessus :										
Amortissements	642,0	\$ —	\$ 10,0	(132,1)	\$ 519,9	606,3	\$ —	\$ 9,6	(132,1)	\$ 483,8
Produits d'intérêts	67,7	0,1	806,3	(50,9)	823,2	79,7	0,2	829,6	(51,4)	858,1
Charges d'intérêts	226,4	80,8	109,3	(151,7)	264,8	246,3	81,9	103,0	(157,5)	273,7

Les éliminations et les ajustements comprennent les éléments suivants :

- le reclassement de certains produits et de certaines charges des Services Financiers dans les (produits financiers nets) charges financières nettes;
- le passage de la méthode d'évaluation à la juste valeur des immeubles de placement de CT REIT au modèle du coût de la Société, notamment la comptabilisation de l'amortissement;
- les éliminations et les ajustements intersectoriels, incluant les loyers intersociétés, les frais de gestion immobilière, les frais de traitement des transactions par carte de crédit et la variation de la juste valeur de l'instrument financier rachetable.

Bien qu'elle exerce principalement ses activités au Canada, la Société exerce également ses activités à l'étranger par l'entremise d'Helly Hansen. Les produits gagnés à l'étranger par Helly Hansen se sont établis à 142,6 millions de dollars (2019 – 145,9 millions) et à 321,8 millions (2019 – 352,0 millions), respectivement, pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 26 septembre 2020. Les immobilisations corporelles et incorporelles (marque et goodwill) et les actifs au titre de droits d'utilisation situés à l'extérieur du Canada se chiffraient à 906,5 millions de dollars au 26 septembre 2020 (2019 – 1,0 milliard).

Le tableau suivant détaille les dépenses d'investissement par secteur opérationnel à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 13 semaines closes							
	le 26 septembre 2020				le 28 septembre 2019			
	Services		Services		Services		Services	
	Détail	CT REIT	Financiers	Total	Détail	CT REIT	Financiers	Total
Dépenses d'investissement ¹	69,3 \$	11,0 \$	0,9 \$	81,2 \$	110,7 \$	19,1 \$	1,5 \$	131,3 \$

1. Les dépenses d'investissement sont établies selon la méthode de la comptabilité d'engagement et comprennent les acquisitions de logiciels, mais excluent les entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation, les acquisitions liées à des regroupements d'entreprises, les entrées d'actifs de propriété intellectuelle et les commissions de location reçues.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 39 semaines closes							
	le 26 septembre 2020				le 28 septembre 2019			
	Services		Services		Services		Services	
	Détail	CT REIT	Financiers	Total	Détail	CT REIT	Financiers	Total
Dépenses d'investissement ¹	205,8 \$	58,6 \$	2,5 \$	266,9 \$	300,5 \$	56,6 \$	7,6 \$	364,7 \$

1. Les dépenses d'investissement sont établies selon la méthode de la comptabilité d'engagement et comprennent les acquisitions de logiciels, mais excluent les entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation, les acquisitions liées à des regroupements d'entreprises, les entrées d'actifs de propriété intellectuelle et les commissions de location reçues.

Le tableau suivant détaille les entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation par secteur opérationnel à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 13 semaines closes							
	le 26 septembre 2020				le 28 septembre 2019			
	Services		Services		Services		Services	
	Détail	CT REIT	Financiers	Total	Détail	CT REIT	Financiers	Total
Entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation	58,8 \$	— \$	— \$	58,8 \$	20,4 \$	— \$	— \$	20,4 \$

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 39 semaines closes							
	le 26 septembre 2020				le 28 septembre 2019			
	Services		Services		Services		Services	
	Détail	CT REIT	Financiers	Total	Détail	CT REIT	Financiers	Total
Entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation	135,9 \$	3,0 \$	1,8 \$	140,7 \$	176,9 \$	— \$	— \$	176,9 \$

Le tableau suivant détaille le total de l'actif par secteur opérationnel à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	Au 26 septembre 2020	Au 28 septembre 2019	Au 28 décembre 2019
Détail	15 589,5 \$	16 157,9 \$	15 995,4 \$
CT REIT	6 139,6	6 001,9	6 024,5
Services Financiers	7 034,7	6 370,3	6 606,4
Éliminations et ajustements	(8 790,9)	(8 914,7)	(9 108,0)
Total de l'actif ¹	19 972,9 \$	19 615,4 \$	19 518,3 \$

1. La Société utilise un modèle de services partagés pour plusieurs fonctions administratives, notamment les finances, les technologies de l'information, les ressources humaines et les services juridiques. Par conséquent, les charges liées à ces fonctions sont affectées de manière systématique et rationnelle aux secteurs opérationnels à présenter. Les actifs et les passifs connexes ne sont pas affectés entre les secteurs dans les mesures présentées des actifs et des passifs sectoriels.

Le tableau suivant détaille le total du passif par secteur opérationnel à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	Au 26 septembre 2020	Au 28 septembre 2019	Au 28 décembre 2019
Détail	9 569,6 \$	10 199,5 \$	9 870,2 \$
CT REIT	2 755,3	2 715,3	2 690,4
Services Financiers	6 016,4	5 381,6	5 589,9
Éliminations et ajustements	(3 824,8)	(3 976,4)	(4 136,9)
Total du passif ¹	14 516,5 \$	14 320,0 \$	14 013,6 \$

1. La Société utilise un modèle de services partagés pour plusieurs fonctions administratives, notamment les finances, les technologies de l'information, les ressources humaines et les services juridiques. Par conséquent, les charges liées à ces fonctions sont affectées de manière systématique et rationnelle aux secteurs opérationnels à présenter. Les actifs et les passifs connexes ne sont pas affectés entre les secteurs dans les mesures présentées des actifs et des passifs sectoriels.

Les éliminations et les ajustements comprennent les éléments suivants :

- le passage de la méthode d'évaluation à la juste valeur des immeubles de placement de CT REIT au modèle du coût de la Société, notamment la comptabilisation de l'amortissement;
- les éliminations intersectorielles.

6. Créances sur prêts

Le tableau suivant présente des renseignements quantitatifs sur le portefeuille de créances sur prêts de la Société.

(en millions de dollars canadiens)	Capital total des créances ¹		
	Au 26 septembre 2020	Au 28 septembre 2019	Au 28 décembre 2019
Créances sur cartes de crédit ²	4 928,3 \$	5 574,2 \$	5 794,1 \$
Prêts aux marchands ³	553,5	661,1	622,5
Total des créances sur prêts	5 481,8	6 235,3	6 416,6
Moins : tranche à long terme ⁴	506,8	637,1	602,8
Tranche courante des créances sur prêts	4 975,0 \$	5 598,2 \$	5 813,8 \$

1. Les montants sont présentés déduction faite des corrections de valeur des créances sur prêts.

2. Comprend les prêts au titre de marges de crédit.

3. Les prêts aux marchands sont principalement constitués de prêts émis par Franchise Trust.

4. La tranche à long terme des créances sur prêts est comprise dans les créances à long terme et autres actifs et inclut les prêts aux marchands d'un montant de 505,7 millions de dollars (28 septembre 2019 – 635,2 millions et 28 décembre 2019 – 601,6 millions).

Les corrections de valeur des créances sur prêts de la Société ont augmenté de 94,5 millions de dollars par rapport au 28 décembre 2019, principalement en raison de l'incertitude économique résultant de la COVID-19. Cette augmentation des corrections de valeur, qui ont eu lieu aux premier et deuxième trimestres, découle de l'ajout d'une couche supplémentaire d'hypothèses économiques au modèle fondé sur les pertes de crédit attendues en raison des changements apportés aux hypothèses de la direction quant aux indicateurs économiques de nature prospective, ainsi que de la probabilité accrue de défaillance et de défaut de paiement des détenteurs de cartes.

La continuité des corrections de valeur des créances sur prêts de la Société se présente comme suit :

	2020			
(en millions de dollars canadiens)	Pertes de crédit attendues sur 12 mois (phase 1)	Pertes de crédit attendues pour la durée de vie – actifs non dépréciés (phase 2)	Pertes de crédit attendues pour la durée de vie – actifs dépréciés (phase 3)	Total
Solde au 28 décembre 2019	300,5 \$	192,1 \$	304,2 \$	796,8 \$
Augmentation (diminution) au cours de la période				
Radiations	(7,8)	(27,3)	(313,5)	(348,6)
Recouvrements	—	—	61,6	61,6
Nouveaux prêts émis	7,7	—	—	7,7
Transferts				
à la phase 1	106,2	(66,3)	(39,9)	—
à la phase 2	(14,4)	19,3	(4,9)	—
à la phase 3	(24,8)	(42,6)	67,4	—
Réévaluations nettes	60,1	95,2	218,5	373,8
Solde au 26 septembre 2020	427,5 \$	170,4 \$	293,4 \$	891,3 \$
	2019			
(en millions de dollars canadiens)	Pertes de crédit attendues sur 12 mois (phase 1)	Pertes de crédit attendues pour la durée de vie – actifs non dépréciés (phase 2)	Pertes de crédit attendues pour la durée de vie – actifs dépréciés (phase 3)	Total
Solde au 29 décembre 2018	253,0 \$	186,1 \$	325,5 \$	764,6 \$
Augmentation (diminution) au cours de la période				
Radiations	(9,1)	(22,8)	(322,2)	(354,1)
Recouvrements	—	—	62,0	62,0
Nouveaux prêts émis	15,4	—	—	15,4
Transferts				
à la phase 1	136,6	(94,7)	(41,9)	—
à la phase 2	(26,3)	34,5	(8,2)	—
à la phase 3	(20,3)	(29,1)	49,4	—
Réévaluations nettes	(47,8)	124,7	231,9	308,8
Solde au 28 septembre 2019	301,5 \$	198,7 \$	296,5 \$	796,7 \$

Les créances sur cartes de crédit sont considérées comme étant dépréciées lorsqu'un paiement est en souffrance depuis plus de 90 jours ou lorsqu'il existe un doute suffisant quant à la recouvrabilité du solde impayé. Aucune garantie n'est détenue à l'égard de ces créances sur prêts, sauf en ce qui concerne les prêts aux marchands. La Banque continue de chercher à recouvrer les montants qui ont été radiés au cours de la période, à moins qu'elle n'ait plus le droit de recouvrement, que la créance ait été vendue à un tiers, ou que toutes les mesures raisonnables de recouvrement aient été épuisées.

Les tableaux suivants présentent l'information relative à l'exposition au risque de crédit des créances sur prêts.

	26 septembre 2020			
(en millions de dollars canadiens)	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total
Risque faible	2 272,4 \$	57,0 \$	— \$	2 329,4 \$
Risque modéré	1 827,0	103,2	—	1 930,2
Risque élevé	733,5	184,8	641,7	1 560,0
Total de la valeur comptable brute	4 832,9	345,0	641,7	5 819,6
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	427,5	170,4	293,4	891,3
Valeur comptable nette	4 405,4 \$	174,6 \$	348,3 \$	4 928,3 \$

	28 septembre 2019			
(en millions de dollars canadiens)	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total
Risque faible	2 401,5 \$	67,8 \$	— \$	2 469,3 \$
Risque modéré	1 929,7	138,2	—	2 067,9
Risque élevé	897,2	332,2	604,3	1 833,7
Total de la valeur comptable brute	5 228,4	538,2	604,3	6 370,9
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	301,5	198,7	296,5	796,7
Valeur comptable nette	4 926,9 \$	339,5 \$	307,8 \$	5 574,2 \$

	28 décembre 2019			
(en millions de dollars canadiens)	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total
Risque faible	2 536,5 \$	67,0 \$	— \$	2 603,5 \$
Risque modéré	1 982,5	137,0	—	2 119,5
Risque élevé	923,9	325,7	618,3	1 867,9
Total de la valeur comptable brute	5 442,9	529,7	618,3	6 590,9
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	300,5	192,1	304,2	796,8
Valeur comptable nette	5 142,4 \$	337,6 \$	314,1 \$	5 794,1 \$

Au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 26 septembre 2020, la trésorerie reçue découlant des intérêts sur cartes de crédit et sur prêts s'est élevée à 244,0 millions de dollars (2019 – 261,1 millions) et à 773,9 millions (2019 – 764,4 millions), respectivement.

7. Dette à long terme

Au deuxième trimestre de 2020, la BCT a mobilisé de façon préventive un financement de 700 millions de dollars par l'entremise d'un prélèvement sur sa facilité d'achat de billets. Dans le cadre de cette transaction, GCCT a émis des billets à terme de série 2020-A échéant dans deux ans assortis d'une clause de remboursement anticipé d'un montant total de 700 millions de dollars à la Banque Scotia, lesquels ont été entièrement remboursés par anticipation pendant le trimestre considéré.

Le 6 juillet 2020, la Société a remboursé un montant de 250 millions de dollars au titre des billets à moyen terme qui portent intérêt à un taux de 2,646 pour cent par année.

Le 20 septembre 2020, GCCT a remboursé les billets à terme d'un montant de 500 millions de dollars constitués de billets à terme de premier rang d'un montant de 465 millions, qui portaient intérêt à un taux de 2,237 pour cent par année, ainsi que des billets à terme subordonnés d'un montant de 35 millions, qui portaient intérêt à un taux de 3,237 pour cent par année.

Le 25 septembre 2020, GCCT a émis des billets à terme pour un montant de 480 millions de dollars, dont la date de remboursement prévue est le 22 septembre 2025, constitués de billets de premier rang d'un montant en capital de 448,8 millions portant intérêt à 1,388 pour cent par année et de billets subordonnés d'un montant de 31,2 millions portant intérêt à 2,438 pour cent par année.

8. Capital social

Le capital social comprend les éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	Au 26 septembre 2020	Au 28 septembre 2019	Au 28 décembre 2019
Autorisées			
3 423 366 actions ordinaires			
100 000 000 d'actions de catégorie A sans droit de vote			
Émises			
3 423 366 actions ordinaires (28 septembre 2019 – 3 423 366; 28 décembre 2019 – 3 423 366)	0,2 \$	0,2 \$	0,2 \$
57 383 757 actions de catégorie A sans droit de vote (28 septembre 2019 – 58 177 090; 28 décembre 2019 – 58 096 958)	593,3	588,6	587,8
	593,5 \$	588,8 \$	588,0 \$

Toutes les actions émises sont entièrement libérées. La Société ne détient aucune action ordinaire ou action de catégorie A sans droit de vote. Ni les actions ordinaires ni les actions de catégorie A sans droit de vote n'ont de valeur nominale.

Au cours de 2020 et de 2019, la Société a émis et racheté des actions de catégorie A sans droit de vote. Les rachats d'actions de la Société ont été effectués aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Les rachats d'actions sont imputés au capital social au coût moyen par action en circulation. L'excédent du prix de rachat sur le coût moyen est d'abord imputé au surplus d'apport, et le montant résiduel est imputé aux bénéfices non distribués.

Au cours du quatrième trimestre de 2019, la Société a mis en place un programme de rachat d'actions automatique (« PRAA ») visant le rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote à des fins d'annulation aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pendant la période d'interdiction d'opération de la Société. Au 28 décembre 2019, une obligation au titre du rachat d'actions de 49,1 millions de dollars a été comptabilisée dans les dettes fournisseurs et autres créditeurs en vertu du PRAA. Au premier trimestre de 2020, à la conclusion des rachats effectués conformément à l'avis émis au quatrième trimestre de 2019 en vertu du PRAA, la Société a repris la charge à payer précédemment comptabilisée. Au cours du troisième trimestre de 2020, la Société n'a pas donné d'avis à son courtier en vertu de son PRAA visant le rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote à des fins d'annulation aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pendant la période d'interdiction d'opération de la Société.

Les transactions suivantes à l'égard des actions de catégorie A sans droit de vote ont été conclues.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 13 semaines closes				Pour les périodes de 39 semaines closes			
	le 26 septembre 2020		le 28 septembre 2019		le 26 septembre 2020		le 28 septembre 2019	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
Actions en circulation au début	57 383 758	589,9 \$	58 212 090	586,0 \$	58 096 958	587,8 \$	59 478 460	591,3 \$
Émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes et du régime d'options sur actions	27 214	3,7	24 227	3,2	82 917	10,6	79 032	11,0
Rachetées ¹	(27 215)	(3,7)	(59 227)	(8,0)	(796 118)	(107,1)	(1 380 402)	(200,7)
Reprise de la charge à payer au titre de l'engagement relatif au PRAA	—	—	—	—	—	3,0	—	—
Excédent du prix de rachat sur le coût moyen	—	3,4	—	7,4	—	99,0	—	187,0
Actions en circulation à la fin	57 383 757	593,3 \$	58 177 090	588,6 \$	57 383 757	593,3 \$	58 177 090	588,6 \$

1. Les actions rachetées aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités ont retrouvé le statut d'actions autorisées et non émises. La Société comptabilise les actions rachetées à la date de transaction.

Au 26 septembre 2020, la Société avait des dividendes déclarés et payables aux détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote et d'actions ordinaires d'un montant de 69,2 millions de dollars (2019 – 63,9 millions) au taux de 1,1375 \$ par action (2019 – 1,0375 \$ par action).

Le 4 novembre 2020, le conseil d'administration de la Société a déclaré des dividendes payables le 1^{er} mars 2021 aux actionnaires inscrits aux registres en date du 31 janvier 2021 à un taux de 1,175 \$.

9. Paiements fondés sur des actions

Au cours de la période de 39 semaines close le 26 septembre 2020, la Société a émis les droits à un paiement fondé sur des actions suivants :

Options sur actions

La Société a attribué 1 021 688 (2019 – 439 492) options sur actions à certains employés. Les droits sur ces options sur actions sont généralement acquis graduellement sur une période de trois ans, et les options peuvent être exercées sur une période de sept ans, à un prix d'exercice de 80,49 \$ (2019 – 144,35 \$ et 134,16 \$).

10. Produits

Le tableau suivant détaille les produits par secteur opérationnel à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 13 semaines closes									
	le 26 septembre 2020					le 28 septembre 2019				
	Détail	CT REIT	Services Financiers	Ajuste-ments	Total	Détail	CT REIT	Services Financiers	Ajuste-ments	Total
Vente de biens	3 532,0	\$ —	\$ —	\$ —	3 532,0	3 170,9	\$ —	\$ —	\$ —	3 170,9
Produits d'intérêts sur les créances sur prêts	2,6	—	254,6	(1,0)	256,2	5,2	—	285,7	(3,4)	287,5
Redevances et droits de licence	15,7	—	—	—	15,7	15,4	—	—	—	15,4
Services rendus	5,8	—	36,8	(0,8)	41,8	3,6	—	46,4	—	50,0
Produits locatifs	128,1	12,6	—	—	140,7	100,4	13,2	—	(0,7)	112,9
	3 684,2	\$ 12,6	\$ 291,4	\$ (1,8)	3 986,4	3 295,5	\$ 13,2	\$ 332,1	\$ (4,1)	3 636,7

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 39 semaines closes									
	le 26 septembre 2020					le 28 septembre 2019				
	Détail	CT REIT	Services Financiers	Ajuste-ments	Total	Détail	CT REIT	Services Financiers	Ajuste-ments	Total
Vente de biens	8 645,8	\$ —	\$ —	\$ —	8 645,8	8 849,1	\$ —	\$ —	\$ —	8 849,1
Produits d'intérêts sur les créances sur prêts	10,9	—	804,5	(4,1)	811,3	15,6	—	828,4	(8,7)	835,3
Redevances et droits de licence	34,6	—	—	—	34,6	40,6	—	—	—	40,6
Services rendus	14,7	—	122,9	(2,6)	135,0	11,7	—	143,7	—	155,4
Produits locatifs	330,0	39,8	—	—	369,8	299,8	38,2	—	(0,7)	337,3
	9 036,0	\$ 39,8	\$ 927,4	\$ (6,7)	9 996,5	9 216,8	\$ 38,2	\$ 972,1	\$ (9,4)	10 217,7

Le tableau suivant ventile les produits du secteur Détail.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 13 semaines closes		Pour les périodes de 39 semaines closes	
	le 26 septembre 2020	le 28 septembre 2019	le 26 septembre 2020	le 28 septembre 2019
Canadian Tire	2 322,7 \$	1 813,2 \$	5 775,5 \$	5 184,3 \$
SportChek	533,2	543,3	1 210,0	1 416,9
Mark's	286,3	266,6	679,8	798,0
Helly Hansen ¹	155,4	159,5	345,8	378,2
Division pétrolière	374,6	504,5	1 003,8	1 426,1
Autres et éliminations intersectorielles ¹	12,0	8,4	21,1	13,3
	3 684,2 \$	3 295,5 \$	9 036,0 \$	9 216,8 \$

1. Les produits d'Helly Hansen représentent des produits externes seulement. Les chiffres de la période précédente ont été retraités afin de refléter la présentation de l'exercice en cours.

Principaux clients

La Société ne dépend pas d'un client en particulier.

11. Coûts des activités génératrices de produits

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 13 semaines closes		Pour les périodes de 39 semaines closes	
	le 26 septembre 2020	le 28 septembre 2019	le 26 septembre 2020	le 28 septembre 2019
Coût des ventes de stocks ¹	2 518,8 \$	2 268,4 \$	6 300,5 \$	6 444,8 \$
Perte de valeur nette relative aux créances sur prêts	83,3	105,6	367,8	309,4
Charges financières	20,4	16,7	55,2	50,2
Autres	17,1	17,4	46,3	42,5
	2 639,6 \$	2 408,1 \$	6 769,8 \$	6 846,9 \$

1. Le coût des ventes de stocks comprend l'amortissement pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 26 septembre 2020 de 3,4 millions de dollars (2019 – 2,6 millions) et de 9,7 millions (2019 – 6,9 millions), respectivement.

Les réductions de valeur des stocks comptabilisées au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 26 septembre 2020, en raison du fait que la valeur nette de réalisation est inférieure au coût, s'élevaient à 13,6 millions de dollars (2019 – 19,0 millions) et à 53,4 millions (2019 – 39,2 millions), respectivement.

Les réductions de valeur des stocks comptabilisées au cours des périodes correspondantes et reprises au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 26 septembre 2020 s'élevaient à 2,3 millions de dollars (2019 – 1,5 million) et à 5,2 millions (2019 – 4,5 millions), respectivement. Les réductions de valeur ont été reprises parce que les pertes réelles sont inférieures aux estimations.

Les réductions de valeur et les reprises sont incluses dans le coût des ventes de stocks.

12. Frais de vente, généraux et administratifs

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 13 semaines closes		Pour les périodes de 39 semaines closes	
	le 26 septembre 2020	le 28 septembre 2019	le 26 septembre 2020	le 28 septembre 2019
Charges liées au personnel	334,1 \$	335,7 \$	1 006,0 \$	981,7 \$
Occupation	104,0	97,9	320,9	313,7
Marketing et publicité	62,8	64,6	184,5	210,2
Amortissement des immobilisations corporelles et des immeubles de placement ¹	70,5	68,7	214,7	203,5
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	70,5	64,7	210,7	192,5
Amortissement des immobilisations incorporelles	26,9	27,5	84,8	80,9
Systèmes informatiques	55,0	46,9	156,7	139,2
Autres	115,0	126,3	367,4	372,1
	838,8 \$	832,3 \$	2 545,7 \$	2 493,8 \$

1. Se reporter à la note 11 pour l'amortissement compris dans les coûts des activités génératrices de produits.

13. Charges financières nettes

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 13 semaines closes		Pour les périodes de 39 semaines closes	
	le 26 septembre 2020	le 28 septembre 2019	le 26 septembre 2020	le 28 septembre 2019
(Produits) financiers	(2,2) \$	(4,6) \$	(7,5) \$	(18,1) \$
(Produits) financiers sur les créances locatives ¹	(1,5)	(1,6)	(4,4)	(4,6)
Charges financières	39,6	51,4	135,0	142,7
Charges financières nettes sur les obligations locatives	24,2	26,3	74,6	80,8
	60,1 \$	71,5 \$	197,7 \$	200,8 \$

1. Lié aux immeubles pour lesquels la Société est un bailleur intermédiaire en vertu d'un contrat de sous-location classé comme contrat de sous-location en tant que contrat de location-financement aux termes d'IFRS 16.

14. Impôt sur le résultat

Les (économies) charges d'impôt comptabilisées dans les autres éléments du résultat global se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 13 semaines closes		Pour les périodes de 39 semaines closes	
	le 26 septembre 2020	le 28 septembre 2019	le 26 septembre 2020	le 28 septembre 2019
(Pertes nettes) profits nets lié(e)s à la juste valeur sur les instruments de couverture conclus pour les couvertures de flux de trésorerie ne faisant pas l'objet d'un ajustement de base	(0,6) \$	0,3 \$	(12,0) \$	(7,8) \$
Coût différé de la couverture ne faisant pas l'objet d'un ajustement de base – variations de la juste valeur de la valeur temps d'une option relativement à des éléments couverts liés à un intervalle de temps	1,4	(0,6)	(1,3)	(3,7)
Reclassement de la perte (du profit) en résultat	0,1	0,1	0,3	(0,1)
(Pertes nettes) profits nets lié(e)s à la juste valeur sur les instruments de couverture conclus pour les couvertures de flux de trésorerie assujettis à l'ajustement de base	(9,3)	7,3	19,6	(13,5)
	(8,4) \$	7,1 \$	6,6 \$	(25,1) \$

Dans le cours normal des activités, la Société fait régulièrement l'objet de vérifications menées par l'administration fiscale. Bien que la Société ait établi que les déclarations fiscales qu'elle produit sont appropriées et justifiables, il existe toutefois la possibilité que certains éléments fassent l'objet d'une révision et soient contestés par l'administration fiscale.

Il n'y a eu aucune modification significative relativement aux vérifications menées par l'administration fiscale, telles qu'elles sont présentées à la note 16 des états financiers consolidés et notes annexes de 2019.

La Société examine périodiquement la possibilité de dénouements défavorables en matière de questions fiscales. La Société est d'avis que la décision finale relativement à ces questions fiscales n'aura pas d'incidence défavorable significative sur ses liquidités, sur sa situation financière consolidée ni sur son bénéfice net, car elle a déterminé qu'elle a constitué des provisions adéquates à l'égard de ces questions fiscales. Si le passif d'impôt définitif différerait sensiblement des provisions établies, cela pourrait avoir des répercussions positives ou négatives sur le taux d'imposition effectif de la Société et sur son bénéfice dans la période au cours de laquelle les questions seront en fin de compte résolues.

15. Notes aux tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire, se composent des éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	Au 26 septembre 2020	Au 28 septembre 2019	Au 28 décembre 2019
Trésorerie	511,7 \$	117,8 \$	117,9 \$
Équivalents de trésorerie	779,7	97,9	69,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à restrictions ¹	11,4	10,5	18,2
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ²	1 302,8	226,2	205,5
Dette bancaire	(6,8)	(39,6)	(10,4)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire	1 296,0 \$	186,6 \$	195,1 \$

1. La trésorerie et les équivalents de trésorerie soumis à restrictions ont trait à GCCT et sont soumis à restrictions en vue des remboursements aux porteurs de billets et du paiement de frais de financement additionnels de 5,8 millions de dollars (28 septembre 2019 – 5,6 millions et 28 décembre 2019 – 12,8 millions) et d'autres éléments liés à l'exploitation de 5,6 millions (28 septembre 2019 – 4,9 millions et 28 décembre 2019 – 5,4 millions).

2. Sont inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les montants détenus en réserve en vue de soutenir les liquidités et les exigences réglementaires des Services Financiers.

Pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 26 septembre 2020, le total des sorties de trésorerie relatives aux contrats de location s'est élevé à 108,3 millions de dollars (2019 – 73,2 millions) et à 327,9 millions (2019 – 311,1 millions), respectivement.

Engagements en capital

Au 26 septembre 2020, la Société avait des engagements en capital visant l'acquisition d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles pour un coût total d'environ 237,1 millions de dollars (2019 – 235,3 millions).

16. Instruments financiers

16.1 Juste valeur des instruments financiers

Les justes valeurs ont été déterminées aux fins d'évaluation et de présentation d'informations à fournir selon les méthodes énumérées ci-dessous :

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, des créances sur prêts, de la dette bancaire, des dettes fournisseurs et autres créditeurs, des titres d'emprunt à court terme et des emprunts de la Société se rapproche de leur juste valeur, en raison de leur nature à court terme ou parce que ce sont des dérivés, qui sont comptabilisés à la juste valeur.

La valeur comptable des créances à long terme et autres actifs se rapproche de leur juste valeur, parce que les taux d'intérêt utilisés pour évaluer la valeur comptable se rapprochent des taux d'intérêt actuels du marché ou parce que ce sont des dérivés, qui sont comptabilisés à la juste valeur.

La juste valeur des instruments financiers reflète le risque de crédit de la Société et des contreparties, le cas échéant.

Placements dans les titres d'emprunt

La juste valeur des actifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est déterminée par référence à leur cours acheteur de clôture ou au cours du courtier à la date de clôture. Pour les placements qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs, la Société détermine les justes valeurs à l'aide d'une combinaison de modèles fondés sur les flux de trésorerie actualisés, de la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des prix de marché observables existent et d'autres modèles d'évaluation.

Dérivés

La juste valeur d'un contrat de change à terme est évaluée en actualisant la différence entre le prix à terme contractuel et le prix à terme en cours pour la durée à courir jusqu'à l'expiration du contrat en utilisant un taux d'intérêt sans risque (fondé sur les obligations d'État).

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt et des swaptions reflète les montants estimatifs que la Société devrait recevoir ou payer si elle mettait fin aux contrats à la date d'évaluation, et elle est déterminée par un fournisseur de service externe au moyen de techniques d'évaluation fondées sur des données observables sur le marché.

La juste valeur des dérivés sur actions est déterminée par référence aux fluctuations du cours des actions, ajusté pour tenir compte des intérêts, selon les taux d'intérêt du marché propres aux modalités des contrats dérivés sous-jacents.

Instrument financier rachetable

La juste valeur de l'instrument financier rachetable est calculée au moyen d'un modèle des flux de trésorerie actualisés fondé sur les bénéfices normalisés attribuables aux activités des Services Financiers, ajustés pour tenir compte des bénéfices non distribués et de la quote-part de la Banque Scotia dans les activités des Services Financiers. Cette évaluation à la juste valeur récurrente est classée dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs. Se reporter à la note 3 ainsi qu'à la note 33 des états financiers consolidés et notes annexes de 2019 de la Société pour plus d'information sur cet instrument financier.

16.2 Juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers classés selon la hiérarchie des justes valeurs

La Société utilise la hiérarchie des justes valeurs afin de catégoriser les données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers.

Le tableau suivant présente les instruments financiers évalués à la juste valeur et classés selon la hiérarchie des justes valeurs.

(en millions de dollars canadiens)		Au 26 septembre 2020		Au 28 septembre 2019		Au 28 décembre 2019	
Poste du bilan	Catégorie	Niveau		Niveau		Niveau	
Créances clients et autres débiteurs	Juste valeur par le biais du résultat net ¹	2	30,1 \$	2	16,3 \$	2	12,1 \$
Créances clients et autres débiteurs	Instruments de couverture efficaces	2	21,4	2	20,0	2	9,1
Créances à long terme et autres actifs	Juste valeur par le biais du résultat net ¹	2	16,0	2	—	2	—
Créances à long terme et autres actifs	Instruments de couverture efficaces	2	28,9	2	23,3	2	42,9
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	Juste valeur par le biais du résultat net ¹	2	8,2	2	9,4	2	9,2
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	Instruments de couverture efficaces	2	18,3	2	13,3	2	19,1
Instrument financier rachetable	Juste valeur par le biais du résultat net	3	567,0	3	567,0	3	567,0
Autres passifs à long terme	Juste valeur par le biais du résultat net ¹	2	0,7	2	—	2	0,4
Autres passifs à long terme	Instruments de couverture efficaces	2	2,3	2	4,0	2	5,2

1. Lié aux dérivés qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture.

Aucun transfert n'a été effectué entre les catégories au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 26 septembre 2020 et le 28 septembre 2019.

16.3 Évaluation à la juste valeur des placements, de la dette et des dépôts

L'évaluation à la juste valeur des placements, de la dette et des dépôts est classée dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs décrite à la note 33.2 des états financiers consolidés et notes annexes de 2019 de la Société. Le tableau suivant présente la juste valeur des placements, de la dette et des dépôts de la Société par rapport à leur valeur comptable.

(en millions de dollars canadiens)	Au 26 septembre 2020		Au 28 septembre 2019		Au 28 décembre 2019	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Placements à court terme	402,2 \$	401,6 \$	233,3 \$	233,5 \$	201,7 \$	201,7 \$
Placements à long terme	176,3	176,3	116,0	116,4	138,9	139,5
Dette	4 265,3	4 539,1	4 517,2	4 757,9	4 518,4	4 711,7
Dépôts	3 249,0	3 337,1	2 496,3	2 515,7	2 444,2	2 459,0

L'écart entre la juste valeur et la valeur comptable (excluant les coûts de transaction, qui sont inclus dans la valeur comptable de la dette) est attribuable à la variation des taux d'intérêt du marché pour des instruments semblables. La juste valeur est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs connexes au moyen des taux d'intérêt actuels du marché pour des éléments présentant un risque semblable.

17. Éventualités

Questions juridiques

La Société est partie à des poursuites de nature judiciaire et réglementaire. La Société a déterminé que toute poursuite représente une question courante inhérente à ses activités et que la résolution ultime de ces poursuites n'aura pas d'incidence significative sur son bénéfice net consolidé, sur ses flux de trésorerie consolidés ni sur sa situation financière consolidée.

Les avis de cotisation relatifs aux taxes à la consommation de la Banque pour les exercices allant de 2011 à 2015 ont fait l'objet d'un appel devant la Cour canadienne de l'impôt. Les exercices 2016 et 2017 ont également fait l'objet d'une nouvelle cotisation. La direction s'est opposée aux nouvelles cotisations, et elle attend la réponse de l'Agence du revenu du Canada. Lorsqu'elle recevra une réponse, la direction prendra les mesures requises pour intégrer les nouvelles cotisations à l'appel. La Banque estime que certains services fournis par les réseaux de cartes de crédit constituent des services financiers exonérés aux termes de la *Loi sur la taxe d'accise* (Canada). Même si la Cour a rendu une décision dans une affaire non liée à la Banque établissant que des services semblables étaient assujettis aux taxes de vente fédérale et du Québec, cette décision fait actuellement l'objet d'un appel devant la Cour d'appel fédérale. La Banque est d'avis qu'il est plus probable qu'improbable que sa position sera acceptée par les tribunaux et que les services seront considérés comme étant des services financiers exonérés. Par conséquent, aucune provision n'a été constituée en prévision des montants à payer, dans l'éventualité d'une décision défavorable. Si la Cour rend une décision défavorable à la Banque, le risque global ne serait pas important au troisième trimestre de 2020.